



RÉSEAU CPIE



ARTISANS DU CHANGEMENT ENVIRONNEMENTAL

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2022

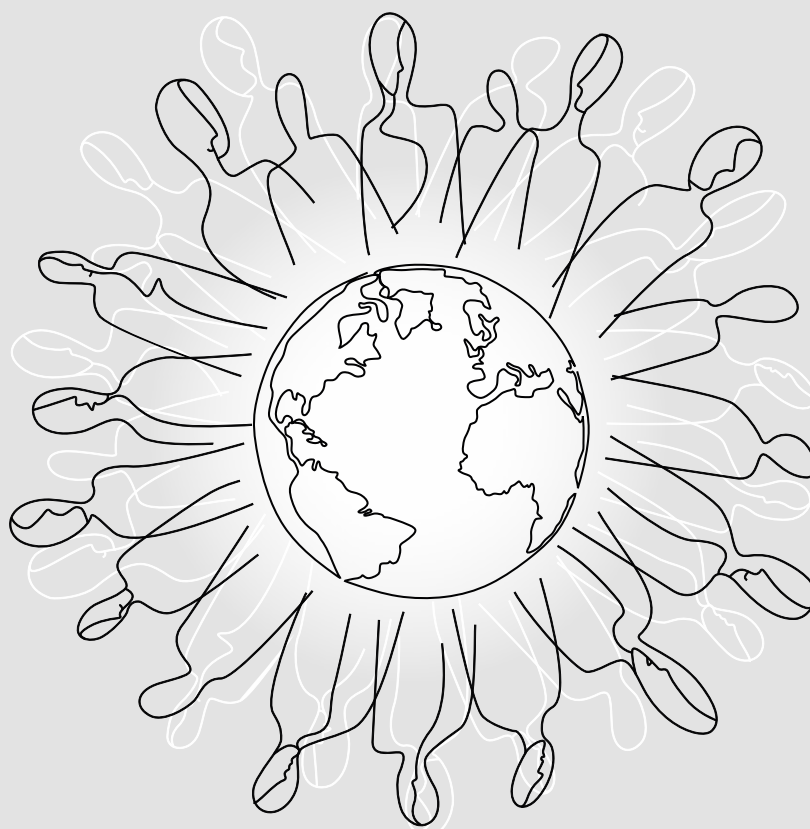
ET D'ORIENTATION

2023

UNION NATIONALE DES CPIE

cpie.fr

Éditorial	3
L'essentiel en 2022	4
Notre socle commun pour accélérer la transition écologique	5
• Faciliter l'action commune en territoire	5
• Plateforme d'acteurs et d'actions, concrétisation de la facilitation de l'action commune imaginée par le réseau des CPIE	7
Nos programmes nationaux, un creuset pour la facilitation de l'action commune en territoires	9
• Tous et toutes impliqué·e·s pour l'équilibre du vivant	9
• Agir en commun pour une ressource en eau et des milieux préservés	12
• Une alimentation saine et durable pour tous et toutes, un enjeu démocratique	14
• Le réseau des CPIE s'implique dans les grands événements nationaux	16
• Faire progresser la transition écologique et solidaire tous domaines, tous acteurs sectoriels	17
Une structuration en évolution pour notre déploiement	18
• Au cœur du pilotage du projet associatif	20
• Nos partenariats structurants	22
• Quelques données économiques	23
Annexes	24





Dessine-moi les CPIE de demain !

Il nous aura fallu cinq années, et le soutien de partenaires publics et privés, pour construire notre vision nouvelle de la mise en action des territoires, consistant à élaborer en commun avec les acteurs concernés, les perceptions et compréhension des problématiques locales, sources de projets à coréaliser dans la perspective d'une transition écologique, portée en coresponsabilité.

Il fallait bien ce temps, pour partager les réponses aux questions que cette nouvelle perspective de la facilitation de l'action commune suscitait, pour passer de l'idée esquissée lors d'une Rencontre annuelle des présidences et directions des CPIE à une ambition partagée puis à un projet stratégique, pour aujourd'hui, **en 2023, engager les trois chantiers institutionnels** qui signeront cette nouvelle page de notre histoire.

Nous statuerons sur notre label, ADN qui structure notre identité, l'intégration et l'appartenance à notre réseau.

La Commission des labels a été chargée d'élaborer des propositions avec pour objectifs :

- Enrichir et préciser les critères d'obtention du label au regard de notre nouveau positionnement stratégique ;
- Faciliter l'intégration de nouveaux entrants porteurs de cette posture de facilitateurs de l'action commune en territoire et souhaitant la déployer ;
- Mettre en adéquation la gestion du label à la réalité de nos moyens matériels et humains, tout en maintenant une exigence de qualité, de progrès et de cohérence stratégique à laquelle nous sommes attachés.

Le Conseil d'administration pourra alors se prononcer et proposer ses conclusions à notre prochain congrès pour décision.

La mise à jour de notre charte de réseau, envisagée en clôture de la Rencontre annuelle des présidences et directions de janvier 2023, constituera notre deuxième chantier. Elle formalisera nos positionnements communs de réseau, sources de notre posture et de nos actions d'aujourd'hui.

Les travaux en ateliers de notre Congrès permettront d'avancer vers une appropriation partagée des éléments clés et de les renforcer. Ce sera donc une nouvelle étape d'élaboration de notre commun de réseau.

Le troisième chantier concerne les modalités de gouvernance de l'Union nationale. À l'heure où les unions régionales s'affirment comme un maillon essentiel de notre projet stratégique de réseau, la question de leur place au sein de notre Conseil d'administration se pose.

Créer un collège des unions régionales apparaît comme une option consensuelle.

Aussi, le Conseil d'administration de l'Union nationale, en étroite relation avec le tout nouveau Comité national des unions régionales, aura la charge d'envisager cette perspective pour proposer au vote d'une assemblée générale extraordinaire une nouvelle mouture de nos statuts, lors de notre congrès 2024.

L'année 2023 sera dense sur le plan institutionnel et l'ensemble des CPIE et des unions régionales sera sollicité lors de rencontres et travaux. Les membres du Comité national des unions régionales, de la Commission des labels, des commissions thématiques, du Conseil d'administration et du Bureau de l'Union nationale seront pleinement mobilisés.

Je veux les remercier, au nom du conseil d'administration, pour leur investissement complémentaire à leur implication dans leurs propres associations, gage de l'ancrage des réflexions nationales dans la réalité vécue par chacun sur son terrain.

Sans oublier l'appui de toute l'équipe de notre Union nationale, dont je tiens à remercier chaleureusement la disponibilité, le professionnalisme et la compétence.

Toute cette énergie, tout cet engagement ne peuvent que mener au succès de notre projet.

Dominique Larue

Président de l'Union nationale des CPIE





9 TEMPS FORTS DE L'ANNÉE



En 2022, l'éducation à l'environnement est devenue un sujet de recherche en histoire : l'Union nationale des CPIE a versé ses archives aux Archives nationales et un colloque organisé par l'ADAJEP* a partagé des travaux de recherche et des témoignages. En conclusion de celui-ci notre président a ouvert des perspectives vers le besoin de postures renouvelées pour accélérer la transition écologique. Et c'est en 2022 que notre réseau débute la mise en œuvre de sa feuille de route de facilitateurs de l'action commune en territoires, incarnation de cette évolution de posture que nous portons maintenant depuis plusieurs années. Ce n'est pas un abandon de nos savoir-faire historiques mais bien leur conjugaison et leur dépassement qui constitueront notre approche du commun et les moyens sont obtenus pour avancer en ce sens. L'Union nationale apporte un accompagnement personnalisé très fort, tant aux CPIE dans leur mission d'innovation territoriale à partir de leur expérience, qu'aux unions régionales dans leur mission d'amplification du projet de réseau dans leurs fonctions de têtes de réseau régionales en dialogue continu, dans un moment de changement significatif. En tant que Secrétaire général, je me réjouis des moyens obtenus et du rythme impulsé, en même temps je veille à repérer tant l'enthousiasme au sein du réseau que les questionnements, doutes ou difficultés pour que nous continuions à « faire lien » en réseau. La transition écologique doit embarquer tout le monde, et notre réseau doit s'appliquer à lui-même cette grande ambition !

Vincent Calmettes,
Secrétaire général

*Association des déposants aux archives de la jeunesse et de l'éducation populaire.



Notre socle commun pour accélérer la transition écologique

FACILITER L'ACTION COMMUNE EN TERRITOIRE

Approcher une pluralité d'acteurs en accueillant leurs différences, observer, écouter activement et de façon inclusive, comprendre, encourager la coresponsabilisation dans l'action, telle est notre posture socle dans le réseau des CPIE afin de réaliser notre mission : faciliter l'action commune en territoire pour accélérer la transition écologique.

Pour cela nous mettons en œuvre **une approche stratégique et politique**, avec un cheminement pluriacteurs, dont on ne présage pas des résultats a priori. Sur le chemin, nous pouvons mobiliser, lorsque c'est nécessaire :

- des approches pratiques et expérientielles en pédagogie et acquisition de connaissances ;
- des approches scientifiques et techniques pour apporter une expertise environnementale, gage de légitimité ;
- l'animation de rencontres et de dialogue.

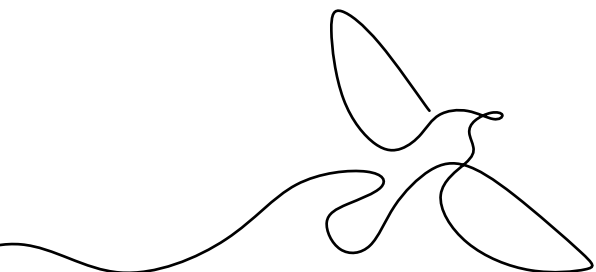
NOTRE APPROCHE

Nous distinguons :

- l'action individuelle : l'individu constitue une unité indépendante, il gère ce qui le concerne dans le cadre du droit et ne peut porter seul la responsabilité de la transition écologique ;
- l'action collective : un ensemble d'acteurs formant « un tout » (une collectivité ou une entreprise par exemple) dont la consistance dans l'action n'est pas négociable, constitue une unité d'action à laquelle les personnes délèguent la responsabilité et les tâches associées (des élu·e·s ou des personnes mandatées) ;
- l'action commune : **un ensemble large et pluriel d'acteurs publics et privés forment « un tout évolutif » dans l'action, une pluralité d'unités d'actions qui appliquent ensemble des règles négociées entre eux où chacun est acteur au quotidien de tâches qui le concernent et concernent aussi l'ensemble des autres acteurs.**

NOS ENGAGEMENTS

- investir explicitement et sincèrement ces chemins de pratiques et de recherches exigeants à tous les niveaux (local, régional, national), au regard de l'enjeu majeur à articuler tous ces échelons dans les transitions écologiques ;
- ouvrir des espaces où les avis, idées, envies, mais aussi doutes et inquiétudes des uns et des autres pourront être pris en compte au mieux, pour des projets respectueux du vivant, sous toutes ses formes ;
- toujours chercher à transformer les polarisations en axes de négociation ;
- inclure, pour la réflexion et l'action commune, les acteurs de nos territoires dans leur pluralité (collectivités territoriales, État, organismes parapublics, autres associations, centre de recherche, organismes d'enseignement et de formation, artistes, citoyennes, citoyens et collectifs citoyens, entreprises, professionnels, etc.) ;
- démontrer que ces engagements sont porteurs pour donner l'envie à de nouveaux investisseurs de l'intérêt général de nous rejoindre.



Extrait de « Au défi de nouveaux liens pour agir en commun - Le récit de réseau des CPIE »
Décembre 2021



LE RÉSEAU DES CPIE

- ▶ 80 CPIE « artisans du changement environnemental »
- ▶ Dans 14 régions (dont la Réunion) et 62 départements
- ▶ 12 unions régionales de CPIE
- ▶ Plus de 1 000 personnes salariées et 12 000 adhérent·e·s dont un quart de personnes morales

Association loi 1901, créée en 1977, reconnue d'utilité publique depuis 1994, l'Union nationale des CPIE réunit le réseau.

● Un récit fondateur

L'histoire commune du réseau des CPIE n'avait jamais été racontée et partagée. Nous parlions de nos valeurs, de nos modes d'action, de notre création ministérielle, des histoires singulières de nos associations. Raconter notre histoire commune, alors que nous entrons dans une nouvelle étape de notre réseau, c'est mieux se reconnaître entre nous, ce qui est fondamental, et c'est aussi se donner de la crédibilité externe dans nos territoires, dans nos régions et au niveau national.

Pour que chacun et chacune dans le réseau puisse s'approprier ce récit, échange dans ses instances à ce sujet, sache en parler en interne comme en externe, le récit a été au cœur :

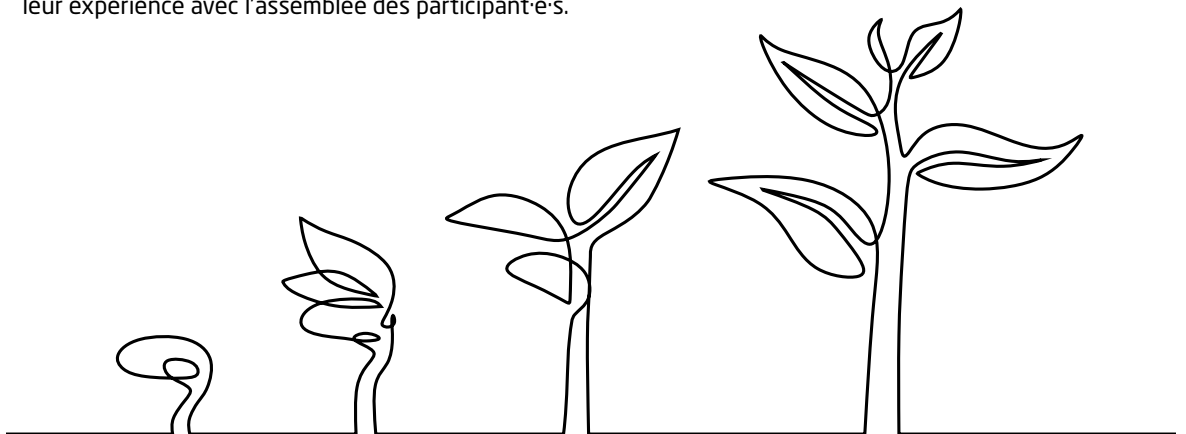
- de la Rencontre des présidences et directions de CPIE et unions régionales, puis celle des personnes salariées ;
- d'un dispositif d'animation coconstruit avec des CPIE volontaires et partagé par de nombreux CPIE et unions régionales en leur sein ;
- du Congrès de l'Union nationale des CPIE avec des témoignages d'expériences dans le but de partager leur expérience avec l'assemblée des participant·e·s.

● 3 échelons d'actions aux missions qualifiées et complémentaires : notre feuille de route

Le réseau des CPIE a franchi une étape-clé dans son évolution avec la production d'une feuille de route globale et commune à ses trois échelons territoriaux, finalisée en 2022.

Elle caractérise les missions de chacun :

- **pour les CPIE**, une mission d'**innovation de processus**. C'est-à-dire leur capacité, au travers de l'approche par la gestion en commun, à créer de meilleures conditions pour des transformations territoriales en faveur de la transition écologique (cf. page suivante « Focus ») ;
- **pour les unions régionales**, une mission d'**amplification régionale** de l'action des CPIE avec 5 missions principales de têtes de réseau et 8 activités prioritaires (cf. page 19 « Focus ») ;
- **pour l'Union nationale**, une mission de **valorisation** des résultats obtenus en territoires et de soutien au déploiement qui débute (cf. page 19 « À venir »).





PLATEFORME D'ACTEURS ET D' ACTIONS, CONCRÉTISATION DE LA FACILITATION DE L' ACTION COMMUNE IMAGINÉE PAR LE RÉSEAU DES CPIE

Coconstruire un projet commun sur des problèmes identifiés comme prioritaires pour la transition écologique et partager la responsabilité de la réalisation de programmes adoptés avec l'ensemble des acteurs publics et privés concernés, tel est l'objectif d'une plateforme d'acteurs et d'actions (PAA).

- Un postulat : **la gestion du vivant en commun** est une voie à explorer pour résoudre les problèmes de la transition écologique :
 - en tenant compte de la complexité et en **format multi-acteurs** ;
 - en **tissant des liens nouveaux** entre humains et écosystèmes, dans leur interdépendance ;
 - en appréhendant les sujets de transition écologique dans toute **leur transversalité**.
- Une de nos sources d'inspiration : AgroParisTech qui a pratiqué, théorisé et qui enseigne **l'approche patrimoniale**.

FOCUS 2022

► Notre chemin vers des plateformes d'acteurs et d'actions (PAA)

- Des **Plateformes d'acteurs et d'actions pour la biodiversité** en déploiement, pour coconstruire la préservation dans les territoires, à partir des résultats de notre expérimentation 2019-2021 avec 4 CPIE pilotes.
- Une extension progressive de cette modalité à d'autres sujets (ressource en eau, adaptation au changement climatique, alimentation...).
- Un bagage méthodologique **DDmarche** et une expérience de réseau 2018-2021 dans l'accompagnement de démarches territoriales multi-acteurs capitalisés et à réinvestir.

► Un socle national constitué en 2022

- Création d'une **nouvelle fonction nationale** pour accompagner individuellement les CPIE dans l'évolution de leur action.
- **Formation à l'approche patrimoniale** de l'équipe de l'Union nationale par AgroParisTech et l'Association patrimoniale internationale.

► Engagement de la cartographie des projets à potentiel PAA au sein des CPIE

- **Entretiens avec 20 CPIE « pionniers »** : exploration des situations ou problèmes territoriaux en lien avec la transition écologique pour lesquels la facilitation de l'action commune aiderait à construire des réponses.
- **Mise en place d'un accompagnement par étapes** pour expérimenter et développer ce type d'approche.

► Partenariat avec la recherche sur « Contribution du fait associatif aux territoires »

L'Union nationale des CPIE a participé au groupe de travail acteurs-chercheurs de l'Institut français du monde associatif pour explorer les angles morts de la connaissance sur ce thème majeur et imaginer des programmes de recherche à venir, ainsi qu'à un séminaire de partage.



➤ Audits patrimoniaux : des démarches pour l'action commune en territoires en partenariat avec AgroParisTech

Protocole d'exploration et de mobilisation stratégiques, l'audit patrimonial implique de très nombreuses personnes ayant leur propre expertise du sujet, au travers d'auditions individuelles longues, réalisées avec une même grille de questionnements (différent d'une étude sociologique ou statistique), pour répondre à un contrat stratégique.

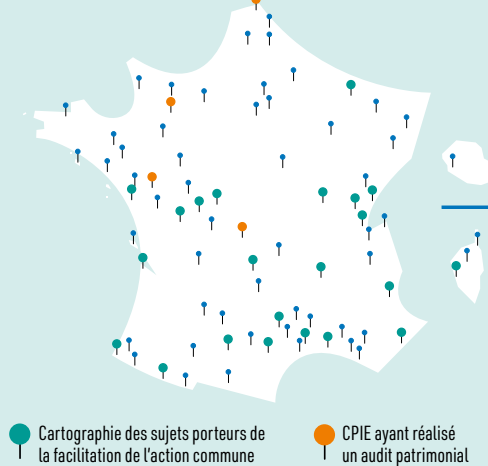
2 nouveaux audits réalisés par les étudiants d'AgroParisTech en 2022.

Sur le territoire du CPIE des Pays Creusois :

- Recherche des conditions et moyens d'une gestion des haies dans la perspective d'une valorisation du patrimoine bocager creusois.
- 36 personnes auditées

Suites : passer à la mise en œuvre de l'action en commun sur ce sujet où l'audit a largement contribué à construire de l'intérêt commun à agir au niveau départemental, avec un copportage partagé de l'action entre acteurs concernés.

Carte des CPIE cheminant vers la facilitation de l'action commune



AVEC LE SOUTIEN DE

Office français de la biodiversité - Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts - EDF

➤ Partenariat avec EDF

L'investissement d'EDF dans un partenariat novateur constitue un vrai engagement qui démontre que le multi-acteurs et les alliances sont porteurs de postures nouvelles et possiblement de solutions plus adaptées aux problèmes territoriaux, identifiés en commun autour de la biodiversité.

Le lien à une grande entreprise est un levier manifeste de facilitation de l'engagement du monde des entreprises en faveur de la biodiversité et de la transition écologique, en territoire en particulier.

Un séminaire de rencontre EDF - Réseau des CPIE, le 29 novembre 2022 à Saint-Denis (93)

pour partager des expériences territoriales et favoriser l'interconnaissance. 4 CPIE partenaires de CNPE ont témoigné de leurs actions ensemble pour leurs territoires communs d'implantation en faveur de la prise en compte de la biodiversité. EDF a présenté des résultats de travaux de recherche sur la biodiversité et l'adaptation au changement climatique. L'événement a réuni 13 CPIE et 30 personnes d'EDF.

À VENIR

- En 2023, entretiens avec **10 nouveaux CPIE et typologie des potentiels** de trajectoire PAAB ou PAA.
- **Accompagnement personnalisé des CPIE** dans leur trajectoire d'évolution vers PAA et PAAB, en prolongement de la cartographie de projets et des audits patrimoniaux.
- **2 nouveaux audits patrimoniaux** sur des territoires de CPIE.
- Premiers éléments de **démonstration de la valeur amenée** par une PAA ou une PAAB.



EFFET RÉSEAU

30 CPIE et 2 URCP impliqués, dont 7 CPIE impliqués sur 2 projets au moins



NOS PARTENAIRES D'ACTION

AgroParisTech - Association Patrimoniale Internationale - Sol et Civilisation - INRAE



Nos programmes nationaux, un creuset pour la facilitation de l'action commune en territoires

BIODIVERSITÉ

TOUS ET TOUTES IMPLIQUÉ-E-S POUR L'ÉQUILIBRE DU VIVANT

NOTRE AMBITION

Pour le réseau des CPIE, préserver la biodiversité, relever le défi de stopper son érosion signifie impérativement de mettre en avant ses interrelations avec les autres enjeux environnementaux : changement climatique, préservation de la ressource en eau, alimentation durable et responsable, santé-environnement...

Parce qu'elle est au cœur de notre vie quotidienne, du monde vivant au sein duquel nous évoluons et en interaction avec l'ensemble de l'activité humaine, elle est l'affaire de tous et toutes, au-delà des seules

personnes spécialistes, même s'il n'est pas toujours facile de le percevoir.

Fort de son ancrage territorial et son expérience capitalisée, **le réseau des CPIE porte un engagement constant et déterminé dans la préservation de la biodiversité.**

Aujourd'hui, l'Union nationale des CPIE accompagne son réseau vers un renouvellement et une amplification de ses modalités d'action. Elle promeut une **approche territoriale davantage systémique**, impliquante et mobilisante en faveur de la nature.

FOCUS 2022

🎯 **« Déployer les engagements pour la nature 2021-2023 » : un levier stratégique pour affirmer une position de tête de réseau régionale des URPIE sur la biodiversité, en interrelation avec les acteurs publics et privés.**

- Accompagnement des 12 URPIE et du CPIE Mascarin dans leur **positionnement de tête de réseau régionale** :
 - identification de leur écosystème d'acteurs sur la biodiversité en région et autodiagnostic de leurs fonctions d'appui à la dynamique territoriale des CPIE ;
 - développement de leur capacité à mobiliser les entreprises dans des actions coconstruites en faveur de la biodiversité.

- Deux années de programme **capitalisées et partagées** avec les unions régionales et l'OFB.
- Accompagnement des CPIE dans leurs projets **Atlas de la Biodiversité Communale et Engagés pour la nature.**



© Office français de la biodiversité

Présentation de « Un Carré pour la Biodiversité » illustré par l'expérience du CPIE Mayenne-Bas-Maine dans la mobilisation d'entreprises de son territoire au Forum Biodiversité et Économie organisé par l'OFB - 13 octobre 2022

ET AU LONG COURS

Mobilisation citoyenne et communauté de professionnel-le-s pour préserver la nature et contribuer à la connaissance



« Un dragon ! dans mon jardin ? »

avec la Société herpétologique de France et ses deux protocoles scientifiques « En quête de dragons » et « La nuit des dragons », « **Un carré pour la biodiversité** » relié à plusieurs protocoles : nos deux **Observatoires Locaux de la Biodiversité (OLB)** nationaux engagent respectivement 40 CPIE et 1 URPIE, 34 CPIE et 7 structures relais. Au total, en intégrant les observatoires locaux des CPIE, 54 CPIE et 4 URPIE sont porteurs de programmes.

L'inventaire cartographié des OLB réalisé par l'Union nationale des CPIE démontre qu'une part des données naturalistes produites par les CPIE est transmise aux différentes **bases de données régionales et nationales**. La dynamique évolue vers une transmission systématique.

L'Union nationale contribue à la **démultiplication des protocoles de sciences participatives** croisant CPIE, organismes de recherche et partenaires naturalistes, en particulier C'I'IQUE, Observatoire des saisons, Observatoire Agricole de la Biodiversité...

Les OLB sont au cœur de l'engagement pris par l'Union nationale des CPIE pour la période 2021-2023 comme « **Partenaire engagé pour la nature** ».

En pilotant **OPEN - Portail national des sciences participatives biodiversité**

qui poursuit sa croissance avec 500 porteurs de programmes, 245 observatoires et 35 000 utilisateurs uniques, l'Union nationale des CPIE anime et structure la communauté des professionnels des sciences participatives biodiversité (SPB) en France. Cette animation bénéficie à chacun de ses membres :

- **11 webinaires thématiques** organisés et animés sur 2020-2022, plus de 40 personnes participantes en moyenne ;
- mobilisation d'**acteurs ultramarins et transfrontaliers** au sein de la communauté.



Partenariat avec la recherche sur les sciences participatives biodiversité

Museum national d'Histoire naturelle (MNHN)



Avec les **Observatoires locaux de biodiversité**, l'enjeu est double : contribuer à la sensibilisation et la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité et à l'amélioration de la connaissance scientifique. Le MNHN est à ce titre un partenaire incontournable, en particulier avec son **programme Vigie-Nature** et ses protocoles associés.

Le MNHN a créé **OPEN - Portail national des sciences participatives biodiversité**, au travers de l'unité mixte de services Mosaic (méthodes et outils pour les sciences participatives) et en assure la maintenance. Au-delà, le MNHN et Mosaic sont parties prenantes de contenus développés pour la communauté des professionnel-le-s.



À VENIR

- **Parcours DEN « Accompagnement de CPIE vers l'engagement des acteurs dans l'action commune pour la nature en territoires »** pour les URCPIC Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine ainsi que le CPIE Mascarin.
- Version finale de la **base de données qualifiées** capitalisant les cheminements des 12 unions régionales et du CPIE Mascarin dans leur positionnement stratégique régional sur la biodiversité.
- Lancement de **l'outil de formation en ligne** dédié à la mise en place et à l'animation de programmes de sciences participatives biodiversité et **nouvelle étape de déploiement pluriannuelle** pour OPEN.



EFFET RÉSEAU

55 CPIE et 12 URCPIC impliqués, dont 44 CPIE impliqués sur 2 projets au moins



AVEC LE SOUTIEN DE

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires - Office français de la biodiversité - Fondation de France



NOS PARTENAIRES D'ACTION

MNHN - UMS Mosaïc - Société herpétologique de France - Noé - Collectif national des SPB



NOS ESPACES D'IMPLICATION

L'Union nationale des CPIE occupe deux sièges au **Comité national de la biodiversité**. Elle porte en particulier des propositions en faveur de la nature ordinaire et de l'implication de la société civile, des acteurs publics et privés pour la biodiversité, en étroite relation avec le groupe Biodiversité du réseau. Elle est également membre de l'Assemblée des parties prenantes de la **Fondation pour la recherche sur la biodiversité**. L'Union nationale est membre du comité scientifique et technique du **concours Capitale française de la biodiversité**, piloté par l'Agence régionale de la biodiversité Île-de-France, et du comité de coordination de la **revue « Biodiversité, des clés pour agir »** de l'OFB



AGIR EN COMMUN POUR UNE RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX PRÉSERVÉS

NOTRE AMBITION

Pollutions persistantes des cours d'eau et des nappes phréatiques, difficultés d'appréhender de manière globale et cohérente la ressource en eau et les fonctionnalités des milieux naturels pour les préserver, impacts visibles du changement climatique, notamment sur la quantité et le niveau des eaux maritimes et fluviales et avec la fréquence augmentée d'événements extrêmes : les défis sont nombreux et complexes.

Bien comprendre les enjeux locaux, construire à la fois des solutions d'adaptation et d'amélioration de l'état de la ressource en eau avec les collectivités, les professionnels et les habitant·e·s : telle est l'ambition

du réseau des CPIE, témoin et récepteur des besoins exprimés.

L'eau est une thématique prioritaire sur laquelle notre réseau agit et amplifie fortement son action d'année en année avec l'accompagnement de l'Union nationale des CPIE pour :

- **appuyer** les dynamiques des territoires, en particulier les moins dotés en ingénierie de projet, ainsi que les différents acteurs pour lever les résistances, entrer délibérément dans une action ambitieuse et préserver la ressource et les milieux ;
- **favoriser** l'implication citoyenne, le pouvoir d'agir et l'engagement de **chacun·e**

FOCUS 2022

🗨️ **« Eau et changement climatique » : une démarche expérimentale pour mobiliser les territoires et inviter à l'action commune**, incluant un atelier « Fresque du climat » avec pour but de faire émerger, par la coconstruction, des solutions concrètes vis-à-vis des impacts du changement

climatique sur la ressource en eau. 3 CPIE du bassin Loire-Bretagne ont amorcé l'accompagnement de groupes volontaires d'habitanc·e·s ou d'acteurs et animé avec eux des ateliers de réflexion collective pour identifier des problématiques communes inhérentes à leurs territoires.

ET AU LONG COURS

- 🗨️ Le **portail national eau**, une dynamique autour de ressources numériques pour les acteurs.
- **Des posts hebdomadaires** sur Facebook et LinkedIn pour relayer actualités réglementaires, nouvelles ressources méthodologiques, informations illustrées sur l'état de la ressource en eau en France, retours d'expérience, supports pédagogiques et scientifiques produits par les CPIE.
- **Création d'une vidéothèque** et publication de la première vidéo : une expérience du CPIE Sèvre et Bocage sur la désimperméabilisation d'équipements sportifs publics.



Vidéo à retrouver sur le site <http://eau.cpie.fr>



● **Bienvenue dans mon jardin au naturel, des actions-clés conduites tout au long de l'année,**

par des communautés de jardinier·ère·s, animées par les CPIE. Pour valoriser leurs engagements :

- un atelier national de « paroles de jardiniers », ouvert tant aux CPIE qu'aux jardinier·ère·s, sur la création d'une coopérative citoyenne de jardinage au naturel par le CPIE Mayenne - Bas-Maine,
- une lettre d'information, véritable vitrine de l'action territoriale en matière de jardinage au naturel.



Et toujours : **un weekend d'ouverture des jardins** au public mi-juin, très fréquenté et promu en partenariat avec le magazine « Les 4 saisons » (30 000 visiteurs en 2022).

Retrouvez notre vidéo « spéciale 10 ans » sur le site <http://mon-jardin-naturel.cpie.fr/>

À VENIR

- Déploiement national de la **maquette numérique de bassin versant Simul'eau** créée et expérimentée avec les CPIE du Bassin Loire-Bretagne et le soutien de l'Agence de l'eau.
- **Bienvenue dans mon jardin au naturel après 10 ans** : une place en devenir pour les unions régionales.



AVEC LE SOUTIEN DE

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Agence de l'eau Loire-Bretagne - Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts



EFFET RÉSEAU

48 CPIE impliqués dont **18 impliqués** sur **2 projets** au moins



NOS PARTENAIRES D'ACTION

SCOP Terre vivante - PR-Rooms



NOS ESPACES D'IMPLICATION

- Communauté Génération mer
- Conseils maritimes de façade Méditerranée et Manche Est - Mer du Nord
- Comités de bassin Seine - Normandie et Rhin - Meuse





..... **AGRICULTURE ET ALIMENTATION**

UNE ALIMENTATION SAIN ET DURABLE POUR TOUS ET TOUTES, UN ENJEU DÉMOCRATIQUE

NOTRE AMBITION

L'alimentation touche aux besoins premiers de chacun et chacune, l'actualité nous le rappelle régulièrement. Elle est aussi le point de connexion de nombreux enjeux :

- **sociaux et sociétaux** : accès de tous et toutes à une alimentation saine et de qualité, reconnaissance des savoir-faire et compétences, lien social... ;
- **économiques** : maintien ou développement d'une économie locale et d'une agriculture durable ;
- **écologiques** : prise en compte de la biodiversité et du foncier, impact sur le changement climatique.

Notre réseau s'est engagé dans l'amélioration de la gouvernance de l'alimentation en territoires afin



d'explorer les voies d'une action davantage élaborée et portée en commun, avec les acteurs concernés, au-delà des seules collectivités territoriales et des acteurs agricoles.

FOCUS 2022

🎯 Alimentation générale », une recherche participative 2021-2024 lauréate de l'appel à projet CO3, menée avec 6 CPIE, INRAE et Sol et Civilisation

Nos objectifs : comprendre pourquoi et comment certains modes de coordination et de conduite de projet, certaines postures aussi, sont mieux à même de faciliter les mécanismes de transition à l'échelle des systèmes alimentaires territoriaux ;

comprendre quelles sont les évolutions à opérer dans les gouvernances habituelles et dans les modalités d'action commune, pour permettre une transition des systèmes agri-alimentaires.

- Avec l'équipe de recherche et l'appui de l'Union nationale des CPIE, chacun.e des porteurs du projet dans les 6 CPIE a pu mieux décoder l'organisation de la gouvernance alimentaire sur son territoire et analyser sa propre posture d'accompagnateur pour la faire évoluer.
- Collectivement, et avec le regard régulier et éclairant de Guillaume Dhérissard, directeur des Fermes de Figeac et tiers-veilleur sur la durée du projet : échanges entre pairs, partage d'expériences, production de premiers outils.



© INRAE Christophe Maitre

🎯 « Comment redonner de la transversalité à la prise en charge de la question de l'arbre, de la haie, du bocage, dans nos territoires ? ».

Le CPIE Mayenne - Bas-Maine et le CPIE Littoral Basque ont chacun partagé un retour d'expérience sur ce sujet aux groupes Agriculture - Alimentation et Biodiversité de l'Union nationale des CPIE.



ET AU LONG COURS

Nos contributions aux dynamiques nationales :

- **membre du comité de coordination du Réseau national des projets alimentaires territoriaux (RnPAT)** et contribution à ses travaux ;
- **membre du jury du festival Alimenterre** coordonné par le Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) pour la sélection des films-documentaires de l'édition 2022, que plusieurs CPIE ont diffusé en projections-débats ;
- **coprésidence de la 1^{ère} édition du jury de Recherche participative d'INRAE** : il a récompensé deux projets en phase avec les attentes de la société dont « CITIQUE », programme de recherche sur les tiques porté par INRAE et impliquant le CPIE Nancy-Champenoux.



EFFET RÉSEAU

11 CPIE impliqués dont 4 impliqués sur 2 projets au moins

À VENIR

Des plateformes d'acteurs et d'actions territoriales sur l'alimentation durable développées par les CPIE.



AVEC LE SOUTIEN DE

ADEME - Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts



NOS PARTENAIRES D'ACTION

INRAE - Sol et Civilisation - SYNETHIC - Comité français pour la Solidarité internationale - FNCUMA



NOS ESPACES D'IMPLICATION

- Comité de pilotage de l'Observatoire agricole de la biodiversité
- Association nationale Nouvelles ruralités



LE RÉSEAU DES CPIE S'IMPLIQUE DANS LES GRANDS ÉVÉNEMENTS NATIONAUX

Avec des opérations nationales de sensibilisation du public aux enjeux de la transition écologique et solidaire, les acteurs de la mobilisation citoyenne œuvrent pour accompagner les changements de pratiques et pour trouver des réponses collectives

aux grands enjeux sociétaux, qui se concrétisent au cœur des territoires. L'Union nationale des CPIE s'associe au pilotage national et relaye auprès de son réseau ces campagnes nationales, auxquelles il peut s'associer localement ou régionalement.



29 janvier au 28 février 2022
Journée mondiale des zones humides
 Initiative RAMSAR France
 Des événements (sorties nature, conférences...) organisés par 21 CPIE sur le thème « Agir pour les zones humides, c'est agir pour la nature et les humains »



20 au 30 mars 2022
Semaine pour les alternatives aux pesticides
 Initiative association Génération Futures
 Des animations sur le thème « One health : une seule santé pour nos territoires » proposées par 10 CPIE participants



19 au 23 mai 2022
Fête de la nature
 Initiative association Fête de la Nature
 Des animations accessibles à tout public proposées par 12 CPIE pour célébrer la nature, cette année à travers tous les thèmes liés au vivant.



28 mai au 5 juin 2022
Fête des Mares
 Initiative Société nationale de protection de la nature
 Des animations proposées par 6 CPIE pour une édition placée sous le thème « Les Mares, alliées du Vivant »



15 octobre au 30 novembre 2022
Festival Alimenterre
 Initiative Comité français pour la solidarité internationale
 Initiative Comité français pour la solidarité internationale. 3 CPIE relais du festival et d'autres CPIE intervenants



EFFET RÉSEAU

38 CPIE et 10 URCP impliqués, dont 44 impliqués sur 2 projets au moins



AVEC LE SOUTIEN DE

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires



FAIRE PROGRESSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE TOUS DOMAINES, TOUS ACTEURS SECTORIELS

Toutes les organisations, quelle que soit leur taille, tous secteurs confondus, sont aujourd'hui confrontées à la nécessité de prendre en compte la transition écologique et solidaire de façon progressive dans leurs actions et leur fonctionnement. L'Union nationale des CPIE se mobilise pour les accompagner.

FOCUS 2022

● Dispositif e+

La Fondation de France propose depuis 2008 aux lauréats de ses appels à projets une aide complémentaire intitulée « e+ : Comment agir pour l'environnement » : un appui méthodologique pour adapter leurs projets et favoriser un changement de pratiques. Coconstruit puis mis en œuvre en partenariat avec l'Union nationale des CPIE,

il est désormais proposé pour la presque totalité des appels à projets de la Fondation.

L'appui aux lauréats bénéficiaires, dont le nombre est passé d'une centaine à environ 200 en 2022, prend la forme d'un **accompagnement par l'Union nationale des CPIE puis par des consultants spécialisés** (parfois des CPIE), dont l'intervention est prise en charge.

ET AU LONG COURS

● Centre de ressources DLA Transition écologique et solidaire

Piloté par l'Union nationale des CPIE et les réseaux environnementaux employeurs depuis son origine en 2004, le Centre de ressources DLA Environnement

puis Transition écologique et solidaire (CRDLA TES) vient en appui aux acteurs du dispositif local d'accompagnement (DLA) en territoires : 17 DLA régionaux, 103 DLA départementaux. Fin 2022, l'Union nationale des CPIE a décidé de cesser ce pilotage.

À VENIR

• **Déploiement d'e+** en partenariat avec la Fondation de France, qui fait de ce dispositif une priorité stratégique.

• **Transfert à l'APECITA** du site bourse d'emploi www.reseau-tee.net et au **RAMEAU** du site <http://trajectoire-socioeco.crdlae.org/>
Au regard de leur intérêt, ces sites vont poursuivre leur développement avec ces acteurs partenaires du CRDLA TES depuis l'origine.



AVEC LE SOUTIEN DE

Fondation de France - Secrétariat d'état à l'Économie sociale, solidaire et responsable - Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts



NOS PARTENAIRES D'ACTION

France Nature Environnement - Le RAMEAU - APECITA - Les 6 autres CRDLA - AVISE



Une structuration en évolution pour notre déploiement



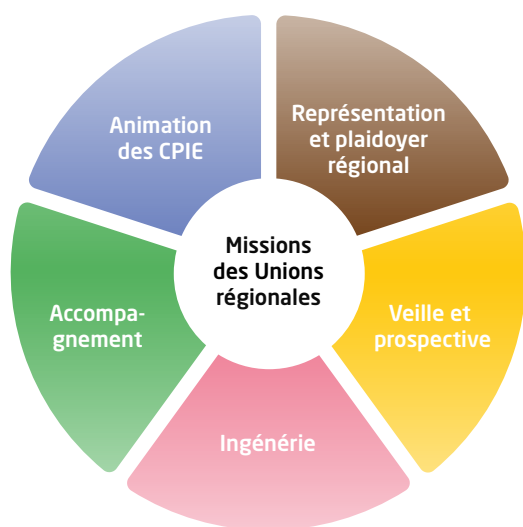
L'Union nationale et le réseau des CPIE ont franchi une étape-clé dans leur évolution avec le soutien du Fonds i, fonds d'ingénierie d'accompagnement. Avec le cabinet Human & Co en tant qu'accompagnateur du projet nommé « Nouveaux liens », le réseau des CPIE a adopté sa feuille de route globale et commune pour les 5 ans à venir afin de :

- **développer la posture de « facilitateur de l'action commune en territoires pour accélérer la transition écologique »** au sein des CPIE, au travers des plateformes d'acteurs et d'actions en particulier ;
- **mieux structurer son organisation** pour atteindre son ambition de déploiement aux trois échelons : CPIE, unions régionales, Union nationale.



Des unions régionales de CPIE aux missions spécifiques et affirmées

- Une mission d'**amplification régionale** de l'action des CPIE en territoires.
- **Un référentiel commun à toutes les unions régionales.** Coconstruit par les URCPiE et l'Union nationale lors d'un séminaire de travail en mai et juin, il caractérise les activités à porter par les URCPiE pour appuyer les CPIE dans leurs actions territoriales. Elles se répartissent en 5 grandes missions de tête de réseau régionale et en leur sein, 8 activités ont été qualifiées comme prioritaires à développer progressivement par toutes les URCPiE.



Un dispositif national pour accompagner les unions régionales

L'Union nationale des CPIE :

- accompagne les unions régionales dans l'élaboration et la mise en place de leurs propres feuilles de route,
- met à disposition de 6 unions régionales volontaires un accompagnement externe pour cheminer vers leurs fonctions de têtes de réseau régionales.



AVEC LE SOUTIEN DE

Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Banque des Territoires de la Caisse des Dépôts

Dans le cadre de la feuille de route globale et commune de réseau :

- **évolution du label, de la gouvernance nationale et de l'organisation des instances de la vie associative ;**
- mise en place progressive de sa **mission de valorisation** par l'Union nationale des CPIE ;
- Évolution du comité de réseau en **comité national des unions régionales** associant présidences et coordinations salariées autour de la feuille de route des unions régionales et animé par l'Union nationale des CPIE.
- Suivi et partage de la **mise en œuvre de leurs feuilles de route respectives** au sein du comité national des unions régionales.
- **Formation des coordinations d'unions régionales à l'approche patrimoniale** afin de leur permettre de construire un parcours d'accompagnement pour les CPIE de leur région.



AU CŒUR DU PILOTAGE DU PROJET ASSOCIATIF

Notre engagement bénévole, notre équipe salariée, nos ressources financières, nos partenariats en développement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il constitue l'instance dirigeante de l'Union nationale des CPIE. 21 sièges statutaires se répartissent par usage entre président·e·s et directeur·rice·s de CPIE. Le bureau a une vocation exécutive. L'assemblée générale ordinaire réunit les membres une fois par an.



Dominique Larue

Président de l'Union nationale des CPIE



Lise Couedy-Gruet

Vice-présidente à la dynamique de réseau



Roland Roux

Vice-président à la vie associative

LA COMMISSION DES LABELS

Inscrite dans les statuts, composée de membres du conseil d'administration et de personnes qualifiées issues du réseau des CPIE, elle a pour mission la gestion et le déploiement du label : proposition d'attribution du label pour 10 ans et évaluation régulière des mises en démarche de progrès. Le conseil d'administration décide de l'attribution ou du retrait du label sur proposition de la commission.

- Accueil d'un nouveau CPIE : le **CPIE des Boucles de la Marne**, premier en Ile-de-France, labellisé le 16 juin 2022.
- Accompagnement en démarche de labellisation de l'association Fédération mahoraise des associations environnementales (FMAE) à Mayotte.
- Premières réflexions sur l'évolution du label au regard de notre mission : faciliter l'action commune en territoire pour accélérer la transition écologique.



Jean-Marie Bordes

Secrétaire général adjoint, responsable de la commission des labels

L'ÉQUIPE SALARIÉE

Composée d'une dizaine de personnes, elle met en œuvre le projet de déploiement du réseau des CPIE inscrit dans sa feuille de route avec de nombreux partenaires publics, privés et associatifs. Pour accompagner les CPIE et les unions régionales dans cette trajectoire, elle s'est étoffée avec la création en particulier de nouvelles fonctions d'appui individualisé aux CPIE.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

La commission Sensibilisation et éducation de tous et toutes à l'environnement

89 membres bénévoles représentant 46 CPIE et 6 unions régionales



Stéphanie Derobert*
coresponsable
de la commission



Christian Magne
coresponsable
de la commission

La commission Développement durable des territoires

103 membres représentant 50 CPIE et 7 unions régionales de CPIE



Vincent Calmettes
coresponsable de la
commission



Bénédicte Compois
coresponsable de la
commission

Ensemble, en 2022, les deux commissions ont capitalisé les contenus des Rencontres nationales du réseau des CPIE 2021 axées sur son évolution vers la facilitation de l'action commune en territoires pour accélérer la transition écologique, afin d'en restituer les éléments-clés aux CPIE et aux unions régionales. Elles ont engagé la préparation de l'édition 2023 des Rencontres.

*Jusqu'en septembre 2022

RENCONTRE ANNUELLE DES PRÉSIDENTS & DIRECTIONS DU RÉSEAU

Rendez-vous apprécié du réseau pendant lequel présidences et directions de CPIE et d'unions régionales se retrouvent pour explorer des sujets d'intérêt commun et à enjeu pour le réseau. 2022 marque une étape avec le partage de notre récit de réseau et le lancement de notre projet de déploiement.



LE COMITÉ DE RÉSEAU

Depuis 4 ans, il construit et nourrit une culture commune nationale de l'articulation entre CPIE, unions régionales et Union nationale. Il est composé de membres du conseil d'administration de l'Union nationale et de personnes représentantes des unions régionales.



4 GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES

Ils s'ajoutent aux deux commissions, réunissant au total **194 bénévoles**.

Le bénévolat sur action représente 0,84 d'un équivalent temps plein.

NOS PARTENARIATS STRUCTURANTS

Quatre partenaires clés reconnaissent l'action structurante de tête de réseau portée par l'Union nationale des CPIE et la soutiennent.

OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ (OFB)



1er partenaire en volume financier de l'Union nationale des CPIE, l'OFB permet l'exploration et l'expérimentation de nouvelles manières d'engager les acteurs dans la prise en charge du vivant. Il investit également dans le déploiement de notre action : **Déployer les engagements pour la nature, Plateformes d'acteurs et d'actions pour la biodiversité, OPEN - portail national des sciences participatives biodiversité.**

BANQUE DES TERRITOIRES DE LA CAISSE DES DÉPÔTS



Engagée de longue date auprès de l'Union nationale des CPIE en faveur du développement durable territorial, la Caisse des Dépôts lui accorde sa confiance pour accompagner les évolutions du réseau et accélérer la transition écologique en territoires.

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



Ce partenaire historique de l'Union nationale des CPIE soutient notre vie associative et certaines de nos actions. Il nous ouvre des champs d'implication dans des lieux de réflexion et de propositions au niveau national : Comité national de la biodiversité, Communauté Écologie et Territoires (COMETE), Communauté Génération mer...

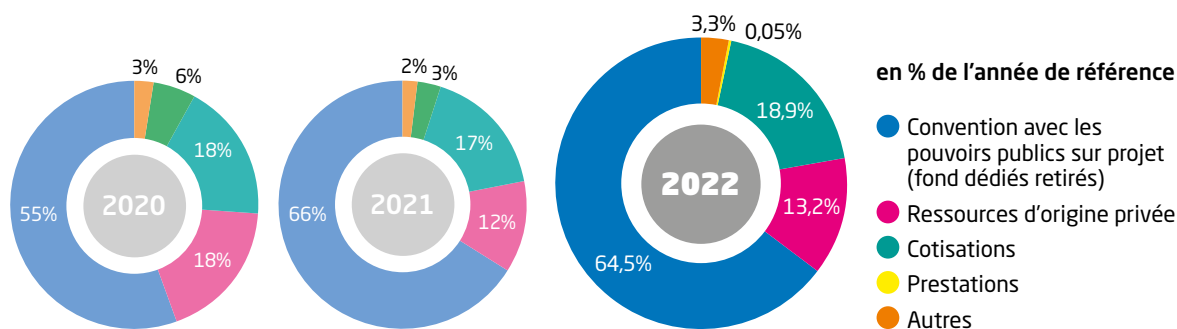
AGROPARISTECH



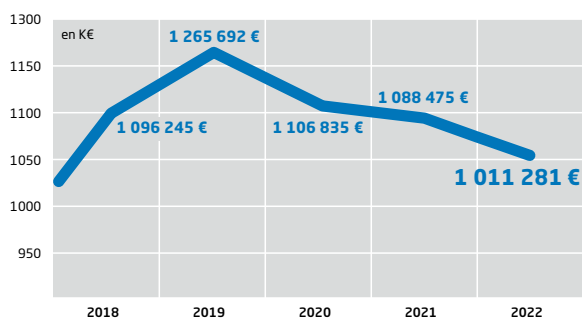
Les convictions du réseau des CPIE pour accélérer la transition écologique trouvent un appui structurant pour leur mise en œuvre dans l'approche patrimoniale de la gestion du vivant en commun, développée par AgroParisTech depuis une trentaine d'années à partir des travaux d'Henry Ollagnon. Un partenariat au long cours s'installe.

QUELQUES DONNÉES ÉCONOMIQUES

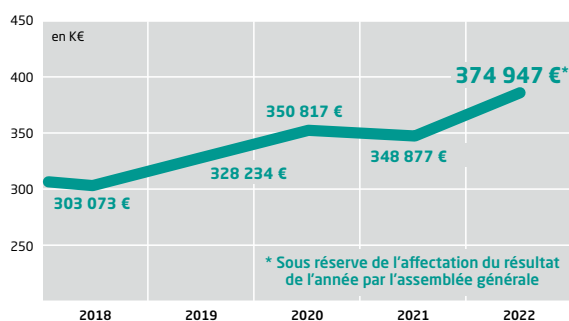
Provenance des ressources de l'Union nationale des CPIE



Évolution du budget total de l'Union nationale des CPIE



Fonds associatif de l'Union nationale des CPIE au 31/12 de chaque année*



Après l'investissement en ingénierie d'accompagnement par le Fonds i, l'Office français de la biodiversité et la Caisse des Dépôts-Banque des territoires accompagnent tout particulièrement, dès 2022, notre positionnement en évolution et son projet stratégique.



CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Union nationale des CPIE élu le 23 juin 2022

Jean-Marie BORDES *
Secrétaire général adjoint
responsable de la commission des labels
Administrateur du CPIE de Haute Auvergne

Charles BOULLAND
Président du CPIE du Cotentin

Vincent CALMETTES
Secrétaire général
Coresponsable de la commission
Développement durable des territoires
Coprésident du CPIE APIEU - Territoires de Montpellier

Thérèse CAMPAS
Présidente du CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot

Bénédicte COMPOIS *
Trésorière
Coresponsable de la commission
Développement durable des territoires
Directrice du CPIE Pays de Morlaix-Trégor

Lise COUEDY-GRUET *
Vice-présidente déléguée à la dynamique du réseau
Administratrice du CPIE Touraine-Val de Loire

Stéphanie DEROBERT
Coresponsable de la commission Sensibilisation
et éducation de tous et toutes à l'environnement
Présidente du CPIE Vallée de l'Orne

Hervé DOMENACH
Président du CPIE du Pays d'Aix

Antoine FERACCI
Président du CPIE Centre Corse

Dominique LARUE *
Président
Président du CPIE Pays de Bourgogne

Christian MAGNE *
Membre du bureau
Coresponsable de la commission Sensibilisation
et éducation de tous et toutes à l'environnement
Directeur du CPIE Périgord-Limousin

Nicole PFLÜGER
Coprésidente du CPIE Terres Toulousaines

Alexandra PINATON
Directrice du CPIE de Meuse

Frédéric POIDEVIN
Président du CPIE des Pays de l'Aisne

Frédéric POYDENOT
Directeur du CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur

Roland ROUX *
Vice-président délégué à la vie associative
Président du CPIE Rhône-Pays d'Arles

Stéphane VASSEL
Codirecteur du CPIE des Pays Creusois

Marie-Lise TICHIT
Présidente du CPIE du Rouergue

Karine TOP
Présidente du CPIE Flandre Maritime

(*) Membres du bureau

Yvon BEC, président honoraire de l'Union nationale, est invité au conseil d'administration avec une voix consultative.



Les financeurs de l'Union nationale des CPIE en 2022



Office français de la biodiversité



Banque des Territoires - Groupe Caisse des Dépôts



Ministère de la Transition écologique
et de la Cohésion des Territoires



Secrétariat d'État à l'Économie sociale,
solidaire et responsable



ADEME



Agence de l'eau Loire-Bretagne



Fondation de France



EDF



Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire - FONJEP



RÉSEAU CPIE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- CPIE BUGEY - GENEVOIS
- CPIE CHABLAIS - LÉMAN
- CPIE CLERMONT-DÔMES
- CPIE DE HAUTE AUVERGNE
- CPIE DES MONTS DU PILAT
- CPIE SAVOIE
- **Union régionale des CPIE d'Auvergne-Rhône-Alpes**

BOURGOGNE-FRANCHECOMTÉ

- CPIE BRESSE DU JURA
- CPIE DU HAUT DOUBS
- CPIE DU HAUT JURA
- CPIE PAYS DE BOURGOGNE
- CPIE VALLÉE DE L'OGNON
- CPIE YONNE ET NIEVRE
- **Union régionale des CPIE de Bourgogne-Franche-Comté**

BRETAGNE

- CPIE BELLE-ÎLE EN MER
- CPIE FORÊT DE BROCÉLIANDE
- CPIE PAYS DE MORLAIX-TRÉGOR
- CPIE VAL DE VILAINE
- **Union régionale des CPIE de Bretagne**

CENTRE-VAL DE LOIRE

- CPIE BRENNE - BERRY
- CPIE TOURAINE-VAL DE LOIRE
- **Union régionale des CPIE de Centre-Val de Loire**

CORSE

- CPIE BASTIA GOLO MÉDITERRANÉE
- CPIE CENTRE CORSE
- CPIE D'AJACCIO
- **Union régionale des CPIE de Corse**

GRAND EST

- CPIE DE MEUSE
- CPIE DES HAUTES VOSGES
- CPIE DU RIED ET DE L'ALSACE CENTRALE
- CPIE NANCY-CHAMPENOIX
- CPIE SUD CHAMPAGNE
- **Union régionale des CPIE de Grand Est**

HAUTS-DE-FRANCE

- CPIE DES PAYS DE L'AISNE
- CPIE DES PAYS DE L'OISE
- CPIE FLANDRE MARITIME
- CPIE LA CHAÎNE DES TERRILS
- CPIE VALLÉES DE L'AUTHIE ET DE LA CANCHE
- CPIE VILLES DE L'ARTOIS
- **Union régionale des CPIE des Hauts-de-France**

ILE-DE-FRANCE

- CPIE DES BOUCLES DE LA MARNE

NORMANDIE

- CPIE COLLINES NORMANDES
- CPIE DU COTENTIN
- CPIE TERRES DE L'EURE - PAYS D'OUICHE
- CPIE VALLÉE DE L'ORNE
- **Union régionale des CPIE de Normandie**

NOUVELLE-AQUITAINE

- CPIE BÉARN
- CPIE DE CORRÈZE
- CPIE DE GÂTINE POITEVINE
- CPIE DES PAYS CREUSOIS
- CPIE DU PÉRIGORD-LIMOUSIN
- CPIE LITTORAL BASQUE
- CPIE MARENNES-OLÉRON
- CPIE MÉDOC
- CPIE PAYS BASQUE
- CPIE PAYS DE SERRES-VALLÉE DU LOT
- CPIE SEIGNANX ET ADOUR
- CPIE SEUIL DU POITOU
- CPIE VAL DE GARTEMPE
- **Union régionale des CPIE de Nouvelle-Aquitaine**

OCCITANIE

- CPIE APIEU - TERRITOIRES DE MONTPELLIER
- CPIE BASSIN DE THAU
- CPIE BIGORRE-PYRÉNÉES
- CPIE DE L'ARIÈGE
- CPIE DE LOZÈRE
- CPIE DES CAUSSES MÉRIDIONAUX
- CPIE DES PAYS TARNAIS
- CPIE DU GARD
- CPIE DU HAUT-LANGUEDOC
- CPIE DU ROUERGUE
- CPIE PAYS GERSOIS
- CPIE QUERCY - GARONNE
- CPIE TERRES TOULOUSAINES
- **Union régionale des CPIE d'Occitanie**

PAYS DE LA LOIRE

- CPIE LOGNE ET GRAND-LIEU
- CPIE LOIRE ANJOU
- CPIE LOIRE OCÉANE
- CPIE MAYENNE - BAS-MAINE
- CPIE PAYS DE NANTES
- CPIE SÈVRE ET BOCAGE
- CPIE VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR
- **Union régionale des CPIE des Pays de la Loire**

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

- CPIE ALPES DE PROVENCE
- CPIE CÔTE PROVENÇALE
- CPIE DE HAUTE DURANCE
- CPIE DES ÎLES DE LÉRINS ET PAYS D'AZUR
- CPIE DES PAYS DE VAUCLUSE
- CPIE DU PAYS D'AIX
- CPIE RHÔNE-PAYS D'ARLES
- **Union régionale des CPIE de Provence-Alpes-Côte d'Azur**

RÉUNION

- CPIE MASCARIN



Moulin de Chanaz



UNION NATIONALE

Association reconnue d'utilité publique

26, rue Beaubourg - 75003 Paris
Tél. 01 44 61 75 35 • contact@uncpie.org • cpie.fr

Édition mai 2023